



Compte rendu de la séance du Conseil administratif du lundi 8 octobre 2018

C'est au lycée Roberval de Breuil-le-Vert que s'est réuni, sur convocation datée du 6 septembre, sous la présidence de madame Martine Fondeur, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise..

Présents : Martine Fondeur (présidente), Annick Becquerelle, Michel Bettan, Claude Boulet, Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Claudine Colin (trésorière), Bernard Geisen (président d'honneur), Philippe Jamet, Gérard Joannes, Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Jean-Marie Lelong, Jean-Paul Lesueur, Francine Obry (secrétaire), Françoise Ould (vice-présidente), Philippe Papet, Brigitte Paque.

Absents excusés : Sophie Blondeau, Françoise Graux-Chini, Michelle Jovenaux, Paula Lucas

La séance s'est ouverte à 14 heures pour examiner l'ordre du jour suivant :

- approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 28 juin dernier
- compte rendu de la JAP
- compte rendu du rendez-vous avec le DASEN
- concours (nationaux et départementaux)
- organisation de la CRPA
- état d'avancement du site Internet
- sorties prévues :
 - week-end à Lille
 - voyage à Saint-Pétersbourg
 - rallye dans Senlis

Approbation du dernier Conseil administratif du 28 juin 2018 :

Après une rapide lecture, le compte rendu du Conseil administratif du 28 juin dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

Le dernier Conseil s'étant éternisé en palabres inutiles, madame la présidente a jugé bon de désigner Jean-Paul Lesueur comme « maître du temps », en charge de veiller au bon équilibre de la durée des interventions sur l'ensemble des points à examiner.

Elle s'est réjouie que la revue de l'AMOPA ait publié dans ses deux derniers numéros des articles écrits par des membres de la section de l'Oise.

Compte rendu de la Journée des Amopa Picardes :

C'était au tour de la section de l'Aisne de l'AMOPA d'organiser cette journée traditionnelle qui réunit les trois sections picardes. Les 14 Amopaliens de l'Oise ayant répondu présent à l'invitation ont passé la journée du 3 octobre dernier à Chamouille, sur le Chemin des Dames, lieu emblématique de la Grande Guerre. Jean Chalvin a rapporté en quelques traits les principales étapes de la journée, qui s'est déroulée autour du thème « La mémoire d'un territoire particulier - Le Chemin des Dames, un territoire en reconstruction », en rapport avec les célébrations du 100e

anniversaire de l'armistice de 1918. Le récit détaillé de cette journée, qui sera envoyé aux présidents des deux autres sections picardes, est joint au compte rendu du Conseil.

Nous avons pu constater que cette journée, que nous jugeons essentielle dans le calendrier de nos activités, ne suscitait pas un réel engouement, dans la mesure où la section qui l'a organisée n'a rassemblé qu'une petite vingtaine de participants de l'Aisne et que la section de la Somme qui doit organiser la journée suivante l'année prochaine n'a pas encore fixé la date du prochain rendez-vous.

Compte rendu du rendez-vous avec le DASEN

Début juillet, la présidente Martine Fondeur et la vice-présidente Ghyslaine Lasbleiz ont été chaleureusement reçues par le DASEN, monsieur Crépin, qui a proposé l'idée d'organiser la CRPA dans les locaux de la préfecture et qui s'est engagé à faire diffuser dans les écoles l'information sur les différents concours organisés par l'AMOPA lors des réunions de rentrée suscitées par les différents inspecteurs de l'éducation nationale. 20 dossiers complets sur les différents concours ont été imprimés.

Concours nationaux et départementaux

Sur les affichettes des concours nationaux que l'on trouve sur le site de la DSDEN, il n'est pas indiqué les dates de retour et les adresses où doivent être dirigées les productions.

Madame Le Bihan (conseillère pédagogique départementale chargée des sports) va déterminer une réunion avec le DASEN adjoint en charge du premier degré, pour que le concours, initialement prévu pour les seuls écoliers de CM2, puisse s'adresser aussi aux collégiens de 6e. Avec l'éventualité d'une utilisation des transports scolaires pour amener les écoliers de CM2 au collège.

Les élèves de T S, option CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés), du lycée Paul-Langevin de Beauvais ont obtenu un beau 4e prix national pour une production remarquable, dans le cadre d'un concours visant à valoriser l'enseignement technique et professionnel. La remise du prix, un chèque d'un montant de 400 euros, par Martine Fondeur et Bernard Geisen, a permis aux élèves d'explicitier en détail leur travail et, devant leur proviseur et deux de leurs professeurs, de s'en retrouver ainsi doublement gratifiés.

24 entrées au SIRHA (salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation) ont été offertes à des élèves participant à un voyage d'étude ainsi qu'aux professeurs ayant participé à l'opération « Un gâteau pour l'AMOPA » ; les élèves invités devront seulement, en guise de reconnaissance, fournir un compte rendu exhaustif de leur visite. Ce cadeau, d'une valeur de 3600 euros, a été généreusement offert par la directrice du SIRHA, à qui les membres du Conseil administratif de l'AMOPA-Oise expriment leur sincère gratitude.

Suite à un incident dans l'acheminement du courrier, des travaux d'élèves de la SEGPA Louise-Michel de Saint-Just-en-Chaussée, postés fin février dans le cadre du concours « Récup'art », sont parvenus dans la boîte aux lettres de l'AMOPA fin août.... Le Conseil administratif approuve la suggestion émise par le Bureau de remettre un chèque de compensation de 80 euros à toute la classe concernée ; ce chèque sera remis par Martine Fondeur, accompagnée de Claudine Colin.

Tout courrier ayant trait à des concours devra dorénavant être adressé à Martine Fondeur ou Bernard Geisen.

Des contacts ont été pris entre Jean-Claude Audin, inspecteur de l'éducation nationale pour l'enseignement technique, en retraite, actuel adjoint au gouverneur de la section de Chantilly du Rotary-Club, et Gérard Joannes, pour organiser un concours de fonderie. La direction du lycée Marie-Curie à Nogent-sur-Oise a tout de suite approuvé ce nouveau projet de l'AMOPA-Oise qui

sera sponsorisé par le Rotary. Une rencontre avec les principaux acteurs de ce projet est fixée le 18 octobre prochain à 9 h dans les locaux du lycée de Nogent-sur-Oise.

Il s'agira de juger des étudiants en BTS -fonderie sur la qualité de mise en œuvre d'un lion des Flandres en fonte. L'évaluation portera sur leur savoir-faire en fonderie et non sur la qualité artistique de l'objet.

La section de l'Oise de l'AMOPA s'est portée volontaire pour organiser dans le département le concours national d'éloquence, finalement réservé aux collégiens de 3e. Le thème est proposé par le bureau national mais chaque section peut avoir pour la sélection des candidats son sujet propre. La définition du sujet pour les collèges se fera lors du prochain conseil administratif.

Les élèves devront être inscrits avant fin novembre ; le sujet pour la finale départementale leur sera adressé mi-décembre. Cinq collèges sont d'ores et déjà pressentis, à Noyon, Crépy-en-Valois, Saint-Just-en-Chaussée, Lamorlaye et Compiègne. Les jurys locaux dans les collèges désigneront 1 ou 2 candidats, qui concourront pour la sélection départementale qui se déroulera samedi 2 février 2019, dans les salons de l'hôtel de ville de Clermont.

Avancement du site Internet

Ghyslaine Lasbleiz, en charge du dossier, ayant dû impérativement quitter la réunion pour des raisons personnelles à la fin de l'examen du précédent sujet, ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine séance.

Organisation de la CRPA

Il est confirmé que la CRPA se déroulera samedi 19 janvier 2019 dans les salons de la préfecture de Beauvais à 14h 30. Martine Fondeur et Jean Chalvin seront reçus par le chef de cabinet du préfet jeudi 11 octobre pour définir en détail les modalités de la cérémonie. Il est clair que nous tenons à rester les maîtres d'œuvre de l'opération. Le Bureau du C.A., auquel se joindront Jean-Paul Lesueur, Jacques Derôme, Bernard Geisen et Michel Bettan, se tiendra jeudi 29 novembre à Crépy-en-Valois, dans les locaux du lycée Jean-Monnet, pour préparer cette cérémonie et définir les rôles de chacun. Avec la possibilité de se retrouver dans la matinée pour visiter le musée de l'Archerie et prendre le déjeuner dans un bon restaurant de la ville.

Prochaines sorties envisagées

Claudine Colin, que nous remercions tous de s'être beaucoup investie dans la mise en œuvre d'un voyage à Saint-Pétersbourg du 2 au 6 mai prochain, est déçue du peu d'engouement qu'a suscité auprès des adhérents de l'AMOPA cette initiative. A l'heure actuelle, seules 22 personnes sont inscrites et les inscriptions seront closes dans quelques jours, pour ne pas dire dans quelques heures... On avait compté sur une bonne trentaine de candidatures. Des invitations sont adressées en dernière minute à des personnes extérieures à l'AMOPA.

Un rallye-promenade dans la vieille ville de Senlis sera organisé le samedi 27 avril prochain. Il s'agira de répondre par équipes de 3 ou 4 participants dans un temps imparti à des énigmes malicieusement concoctées par l'historien Philippe Papet. Rendez-vous au « Chalet de Sylvie », où un café sera servi avant le départ à 9h30. Les concurrents se retrouveront dans ce même restaurant pour le déjeuner et la remise des prix à 12h30. Un contact avec la mairie de Senlis est suggéré, pour pouvoir mettre à l'honneur les vainqueurs et l'ensemble des équipes.

Le coût engendré par un week-end de deux jours à Lille, début décembre, s'étant révélé prohibitif (les prix flambent avec la proximité des marchés de Noël organisés dans la ville), il est décidé d'abandonner l'idée de deux jours passés dans cette ville. En revanche, le C.A. souscrit au principe

d'une journée à Lille, un samedi du printemps prochain, avec transport en autocar et déjeuner dans une brasserie du centre-ville avec les membres de la section du Nord de l'AMOPA. La date et le programme précis de l'excursion seront définis lors du prochain Conseil.

Questions diverses

Un balcon de l'immeuble, où siège le Bureau national de l'AMOPA, s'est effondré. La réparation de ce balcon, dans cet immeuble classé, s'élève à quelque 300 000 euros. La quote-part due par l'AMOPA serait de 60 000 euros environ.

Le Bureau national demande que chaque section départementale contribue au paiement de ces réparations, en défalquant à cette fin la somme de 2 euros par adhérent sur le budget 2018. La section de l'Oise se verrait ainsi amputée sur son budget de l'année en cours de 340 euros environ.

Par un vote à bulletin secret, les membres du Conseil administratif de l'AMOPA-Oise ont répondu à la question suivante :

Acceptez-vous que la section AMOPA de l'Oise verse sur son budget actuel 340 euros au Bureau national de l'AMOPA, pour contribuer à la réparation du balcon endommagé ?

Les membres du Conseil administratif de l'Oise se sont prononcés par 11 voix contre et 5 voix pour. Cette contribution financière est donc refusée.

Ghyslaine Lasbleiz avait, avant son départ, laissé un pouvoir à Claudine Colin.

Les invités à des cérémonies officielles ne versent pas à l'AMOPA une participation financière pour dédommager les frais du repas qu'ils prennent dans le cadre de ces rassemblements. Or, certains en prennent à leur aise, en acceptant l'invitation puis en ne venant pas ; d'autres se font accompagner par des amis ou des conjoints. Il paraît anormal que ces officiels ou représentants d'autres associations aient la gratuité totale, alors que les élus du Conseil administratif paient systématiquement leur quote-part en intégralité. La question sera de nouveau débattue et tranchée lors d'un autre Conseil administratif mais nous sommes appelés à réfléchir sur le libellé des invitations et sur les conditions dans lesquelles nous invitons les gens, en tenant compte bien naturellement à chaque fois de la situation spécifique et du rôle de tel ou tel.

Sophie Blondeau, par une courtoisie qui l'honore, a fait savoir qu'elle ne pouvait pas de façon temporaire assister aux séances du Conseil administratif, Elle n'a nullement démissionné de son poste et compte être présente dès qu'elle le pourra.

Prochaines rencontres

Le prochain Conseil administratif se tiendra le jeudi 13 décembre prochain à 14 heures à Beauvais, au siège de l'Inspection académique.

Celui du 31 janvier prochain aura lieu à 9h30 à Breuil-le-Vert, dans l'enceinte du lycée Roberval. Comme à l'accoutumée en début d'année, il sera suivi d'un repas festif avec des invités, à 12h 30, dans le restaurant d'application du lycée hôtelier.

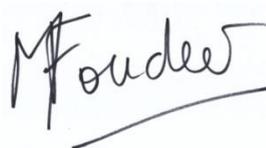
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 15.

Le secrétariat :

Jean Chalvin et Francine Obry

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par mesdames les Vice-présidentes et validé par madame la Présidente.

Vu, la Présidente, Martine Fondeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Fondeur', with a horizontal line underneath.